



Information importante aux SALARIES de SCC...

Une restructuration chez SCC Services est en cours, ce qui pourrait entraîner des conséquences importantes pour nos emplois.

**Nous avons été alertés par des salariés qui ont été approchés
pour quitter l'entreprise.**

Nous sommes fortement inquiets de départs individuels qui seraient susceptibles d'être assimilables à un plan de licenciement collectif. Des départs liés à une réorganisation sont encadrés par la loi et doivent être traités comme des licenciements pour motif économique (exemples : meilleure protection, congé de reclassement, prise en charge de formations, conditions financières définies pour tous, etc).

Si vous avez des informations sur des suppressions de postes, des départs volontaires, des ruptures conventionnelles, des départs anticipés à la retraite, des modifications de vos conditions de travail, etc., nous vous invitons à nous contacter depuis votre adresse personnelle (de préférence) à l'adresse suivante intersyndicale.scc@gmail.com , ou en joignant vos délégués syndicaux.

Nous savons que cette situation est difficile pour vous.

**Vos représentants syndicaux SCC sont là pour vous aider,
vous accompagner et défendre vos droits.**

Nous restons mobilisés pour défendre vos intérêts !